

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 03390 Numéro SIREN : 840 220 222 Nom ou dénomination : A&R INVEST
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2022 sous le numéro de dépôt 18749

Imprimé 2033A du 01/05/2022

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ									
								Formulaire néant	X
ACTIF			Exercice clos en N						
			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		
Actif immobilisé									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012					
	Autres	014		016					
Immobilisations corporelles		028		030					
Immobilisations financières (1)		040		042					
Total I (5)		044		048					
Actif circulant									
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052					
	Marchandises	060		062					
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068		070					
	Autres (3)	072		074					
Valeurs mobilières de placement		080		082					
Disponibilités		084		086					
Charges constatées d'avance		092		094					
Total II		096		098					
Total général (I + II)		110		112					
PASSIF								Exercice N NET	
Capitaux propres									
Capital social ou individuel								120	
Écarts de réévaluation								124	
Réserve légale								126	
Réserves réglementées								130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants						131	)	132	
Report à nouveau								134	
Résultat de l'exercice								136	
Provisions réglementées								140	
Total I								142	
Provisions pour risques et charges								Total II	154
Dettes (4)									
Emprunts et dettes assimilées								156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164	
Fournisseurs et comptes rattachés								166	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :						169	)	172	
Produits constatés d'avance								174	
Total III								176	
Total général (I + II + III)								180	
Renvois									
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations	182			

				acquises ou créées au cours de l'exercice		
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

NEANT

A&R INVEST

S.A.S. au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 14 RUE KLEBER

94700 MAISONS-ALFORT

R.C.S : 840 220 222

**Monsieur le Greffier
du Tribunal de Commerce de Créteil**

Le 16/04/2022

Objet : Dépôt des comptes annuels
de l'exercice clos le 31/12/2021

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants en un seul exemplaire, à savoir :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31/12/2021,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à la collectivité des associés et la résolution votée,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président



A&R INVEST

S.A.S. au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 14 RUE KLEBER

94700 MAISONS-ALFORT

R.C.S : 840 220 222

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16/04/2022 **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021**

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2021** faisant ressortir **un bénéfice** de **0** Euros.
L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **0** Euros, de la façon suivante :

- La totalité du résultat, soit un montant de **0,00** Euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter **un bénéfice** de **0** Euros, de la façon suivante :

- La totalité du résultat soit un montant de **0,00** Euros.

Pour copie certifiée conforme

Le Président



A&R INVEST

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 14 RUE KLEBER
94700 MAISONS-ALFORT

R.C.S : 840 220 222

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 16/04/2022**

Le 16/04/2022,
à 10:00,

Les associés de la société **A&R INVEST**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur RAFIK ARFAOUI, préside la séance en qualité de Président

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021, et quitus à la présidence,
- Affectation des résultats,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 approuve ledit rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 lesquels font apparaître **un bénéfice de 0 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2021** faisant ressortir **un bénéfice de 0 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **0 Euros**, de la façon suivante :

- La totalité du résultat en RAN, soit un montant de **0,00 Euros**.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président



A&R INVEST

S.A.S. au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 14 RUE KLEBER

94700 MAISONS-ALFORT

R.C.S : 840 220 222

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2021

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **0** Euros contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **0** Euros pour l'exercice, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **0** Euros au 31/12/2021 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **0** Euros au 31/12/2021 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **0** Euros au 31/12/2021 contre **0** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **0** Euros au 31/12/2021 et **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **0** Euros au 31/12/2021 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 31/12/2021, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **0** Euros contre un bénéfice de **0** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Notre société n'a eu aucune activité sur cet exercice.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

Notre société ne détient aucune filiale.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **0** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **0** Euros, soit un montant net de **0** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **0** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **0** Euros contre **0** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **0** Euros au 31/12/2021, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **0** Euros, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2021** fait ressortir **un bénéfice** de **0** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- La totalité du résultat en RAN, soit un montant de **0,00** Euros.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce. Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à MAISONS-ALFORT

Le 16/04/2022

Le Président

